

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

La Sauvegarde

SIÈGE SOCIAL : MONTRÉAL



le 15 novembre 1949.

M. A. De Margerie,
Vonda, Sask.

Cher M. De Margerie,

Je regrette de ne pouvoir assister à votre assemblée mais je ne suis pas suffisamment remis de mon accident pour pouvoir entreprendre le voyage. Les médecins ont été catégoriques sur ce point. Il en aurait été autrement si cette assemblée avait pu être remise d'une semaine.

Ce contre-temps me peine beaucoup parce que vous savez que c'est toujours avec plaisir que je retourne dans l'Ouest mais je n'ai pas encore commencé à sortir de la maison.

Je tiens cependant à vous dire que dans mon opinion, la question du poste de Radio-Prairie Nord ne devrait pas même se discuter.

Une campagne de souscription a été faite dans Québec dans le but de construire quatre postes de Radio française. Un pour le Manitoba, l'autre pour l'Alberta et deux pour la Saskatchewan en raison de la dispersion des centres français dans cette dernière province. L'un de ces postes devait être situé dans le Nord de la Saskatchewan et l'autre dans le sud.

La nécessité de ces quatre postes fut démontrée par deux experts qui, à la demande de Radio-Canada, firent une enquête approfondie sur ce sujet. Il ne s'est rien produit à ma connaissance qui puisse nous justifier de faire machine en arrière.

Le bureau des gouverneurs de Radio-Canada nous accorda d'abord St-Boniface après un magnifique travail de M. Pauliot envers lequel nous avons tous dans

l'Ouest contracté une très grande dette de reconnaissance.

Plus tard, on donna la préférence à l'Alberta plutôt qu'à la Saskatchewan pour des raisons qu'il est trop tard pour discuter et le poste d'Edmonton va être inauguré bientôt. Je m'en réjouis.

Pourquoi donc discuter maintenant et étudier de nouveau toute la question de la Saskatchewan. C'est ce que je ne parviens pas à comprendre. L'étude a été faite d'une façon complète. Un poste central pour la Saskatchewan est hors de question. Il n'atteindrait pas la plus grande partie de nos paroisses. Cette question est réglée. Pourquoi y revenir?

Nous avons à Québec \$60,000 en fiducie pour le poste du Nord de la province et \$60,000 pour le poste du Sud. La souscription a été faite dans ce sens.

De votre côté, vous avez fait une souscription dans le sud de la province pour le poste du Sud et une autre souscription dans le nord pour le poste du nord. Les deux montants sont tenus séparément.

Il se trouve que la souscription du Nord fut plus généreuse. Vous êtes prêt financièrement à construire votre poste au moins autant que l'Alberta l'était lorsque le permis fut accordé. Il vous faudra vous aussi refaire une autre souscription comme ce fut le cas pour l'Alberta. Je sais que le résultat vous fera honneur à condition qu'à force d'atermoiements, on n'attente pas une période de dépression. Je connais la population des trois provinces de l'Ouest. Je ne veux pas critiquer les autres provinces mais à moins que vous ayez bien changé depuis que je vous ai quitté, vous êtes plus généreux que les autres lorsqu'il s'agit d'oeuvres nationales et je sais que votre souscription sera couronnée de succès.

Il reste un point auquel on attache peut-être trop d'importance. Le poste sera-t-il viable? C'est peut-être le devoir des gouverneurs de Radio-Canada de s'en informer. Cependant, je me permettrai de faire remarquer une chose. Il ne s'agit pas de vente d'actions. On ne fait pas appel au public. Il s'agit de dons, de petits montants, des patriotes de l'Est et de l'Ouest qui veulent tenter une expérience pour doter la Saskatchewan de postes de radio française si c'est possible.

Si après le poste construit, au bout de 3 ou 4 ans, on est obligé d'admettre qu'il n'est pas viable financièrement, vous aurez au moins eu du français durant quelques années et je suis sûr qu'aucun des donateurs de l'Est viendra nous dire "Qu'avez-vous fait de ma piastre ou de mes dix piastres."

Le bureau des gouverneurs dans l'occurrence n'a pas à craindre une réaction des bailleurs de fond.

Maintenant le poste est-il fiable. C'est une autre affaire et je prétends que personne ne peut répondre catégoriquement à cette question ni dans un sens ni dans l'autre.

St-Boniface éprouve quelques difficultés financières mais nos amis du Manitoba ont un budget de dépenses considérable que vous pourrez éviter chez vous.

Il vous faudra éviter toute dépense non absolument nécessaire aussi bien dans la construction que dans l'exploitation des postes. Il ne s'agira pas pour vous d'avoir des programmes de 16 heures par jour. Vous devrez, au début, vous contenter du minimum.

Bien des postes dans Québec ont été construits à un coût relativement modique et M. Pouliot le sait. Vous devrez faire visiter ces postes et prendre toutes les informations voulues avant de construire. Il vous faudra ensuite un gérant qui sache établir son budget de dépenses en se basant sur les recettes prévues.

Ces recettes seront moins élevées qu'à St-Boniface et Edmonton mais enfin votre poste atteindra une population canadienne-française presque aussi élevée que celle d'Edmonton. Il n'y a pas de raison pour que vous n'ayez pas d'annonces nationales. Certains hommes d'affaires de Saskatoon et de Prince Albert tiendront sûrement à faire de la publicité parmi la clientèle canadienne-française. De plus, je suis sûr que chaque année, la plupart de nos paroisses canadiennes signeront des contrats de publicité pour aider le poste ce qui leur permettra en même temps de faire connaître leur hommes d'affaires, les possibilités d'en attirer d'autres en consacrant aux émissions un certain temps aux événements sociaux.

Il y aura là une source de revenus dont il est difficile de mesurer l'étendue.

Quant aux programmes, vous savez tout comme moi qu'à North Bathford, Prince Albert et ailleurs encore, on remploie surtout des disques malgré les règlements qui peuvent exister.

Vous avez le droit d'être inquiet. Nous l'étions quand le Patriote de l'Ouest fut fondé. Il a vécu 34 ans et vivrait encore si j'étais resté en Saskatchewan parce que je n'aurais jamais consenti à son transfert à Winnipeg.

Nous étions inquiets en 1918 quand nous luttions contre ceux qui voulaient supprimer le français.

Nous étions inquiets quand nous avons commencé nos concours de français et nos diplômes. Si nous nous étions écoutés, nous n'aurions rien fait du tout.

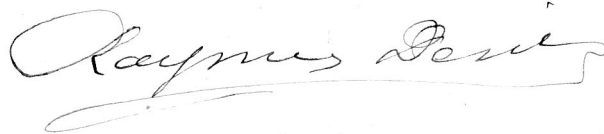
Croyez-moi, ne lâchez pas. S'il y a de l'opposition contre votre poste, voyez vos députés. Obligez-les à agir dans leur sphère d'influence. Ne craignez pas de faire du bruit si on vous y oblige mais demandez votre permis dès que M. Pouliot croira le temps propice à condition que l'on vous re-

mette pas aux calendes grecques. Insistez pour l'avoir. On ne peut pas vous le refuser. Ca ferait trop de bruit dans Québec si je suis encore en vie pour en faire. Dès que vous aurez le permis, organisez votre souscription. Elle réussira parce que les gens savent que tout a augmenté. Ils comprendront que leur souscription d'il y a 4 ans n'est pas suffisante et ensuite vous vous chercherez un bon gérant. Vous bénéficierez de l'expérience de St-Boniface et d'Edmonton.

Si vous abandonnez sans tenter l'expérience, vous ne feriez pas votre devoir. Montrez à M. Pouliot que malgré tout ce qu'on a pu lui dire, vous êtes absolument unanime autour de vos postes. Il n'y a pas de division et surtout remerciez bien M. Pouliot pour tout ce qu'il a fait. C'est notre sauveur.

Encore une fois, je regrette que ce malheureux accident m'empêche d'être avec vous mais vous pouvez être sûr que je serai avec vous de coeur. Bon succès et croyez-moi bien

Votre vieil ami à tous,

A handwritten signature in cursive script, reading "Raymond Denis". The signature is fluid and elegant, with a long horizontal flourish extending to the right.

RD/GB

Raymond Denis